



P 995 103219

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejnsky
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 224
Courriel: vhaas@chd.lu

Madame Carole Dieschbourg
Ministre de l'Environnement

Luxembourg, le 31 juillet 2018

Objet : Pétition 995 - Fir d' Aféierung von engem Vidange-System fir Béchsen, Einwegglas- a Plastikfläschen / pour l'introduction d'un système de consigne sur les canettes, les bouteilles en verre perdu et en plastique

Madame la Ministre,

Au cours de sa réunion de ce jour, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentive aux dispositions de l'article 155 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit:

"Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 17(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions."

J'adresse copie de la présente à Monsieur Fernand Etgen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Président de la Chambre des Députés

Simone Beissel
Vice-Président

PETITION 995

Intitulé de la pétition:

Fir d'Aféierung von engem Vidange-System fir Béchsen, Einwegglas- a Plastikfläschen / pour l'introduction d'un système de consigne sur les canettes, les bouteilles en verre perdu et en plastique / für die Einführung eines Pfandsystems für Dosen, Einwegglas- und Plastikflaschen / for the introduction of a deposit system on cans, non-returnable glass and plastic bottles

But de la pétition:

L'introduction d'un système de consigne sur les canettes, les bouteilles en verre perdu et en plastique au Luxembourg contribuerait à la protection environnementale et à l'économie circulaire.

Motivation de l'intérêt général de la pétition:

L'introduction d'un système de consigne sur les canettes, les bouteilles en verre perdu et en plastique au Luxembourg constituerait un incitatif économique pour encourager le consommateur à participer activement au recyclage. Ainsi, un tel système contribuerait à la protection environnementale, à l'embellissement du paysage général au Luxembourg et au bon fonctionnement de l'économie circulaire. Les coûts initiaux de mise en place d'un tel système seraient amortis par sa prévention des coûts.

Dépôt: le 04.04.2018 à 18:34

Pétitionnaire: Luc Scholtes



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejinsky
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 224
Courriel: vhaas@chd.lu

Monsieur Luc Scholtes

Luxembourg, le 31 juillet 2018

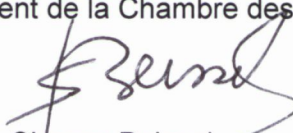
Objet : Votre pétition publique 995 - Fir d'Aféierung von engem Vidange-System fir Béchsen, Einwegglas- a Plastikfläschen / pour l'introduction d'un système de consigne sur les canettes, les bouteilles en verre perdu et en plastique

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Madame la Ministre de l'Environnement en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Président de la Chambre des Députés



Simone Beissel
Vice-Président